acase association catholique
d'action sociale et éducative

Latitude:
46.431751
Longitude:
6.110500

information
Chalet des apprentis

Le **Chalet des apprentis** a été construit en 1965 par des apprentis de Genève et leurs maîtres. Il est toute l'année à disposition pour des groupes, des sociétés et des familles.

Accès

En été (mai à octobre)
Par la route Gingins
–> La Dôle –> La Barillette.
Le chalet se trouve à ~15 min. de marche depuis la route.

En hiver (novembre à avril)
Via St-Cergue (la route Gingins –> La Barillette est fermée).
Accès à pied, à ski de randonnée ou en raquettes (~1h30 depuis le parking de l'Archette) ou par les téléskis de la Dôle.

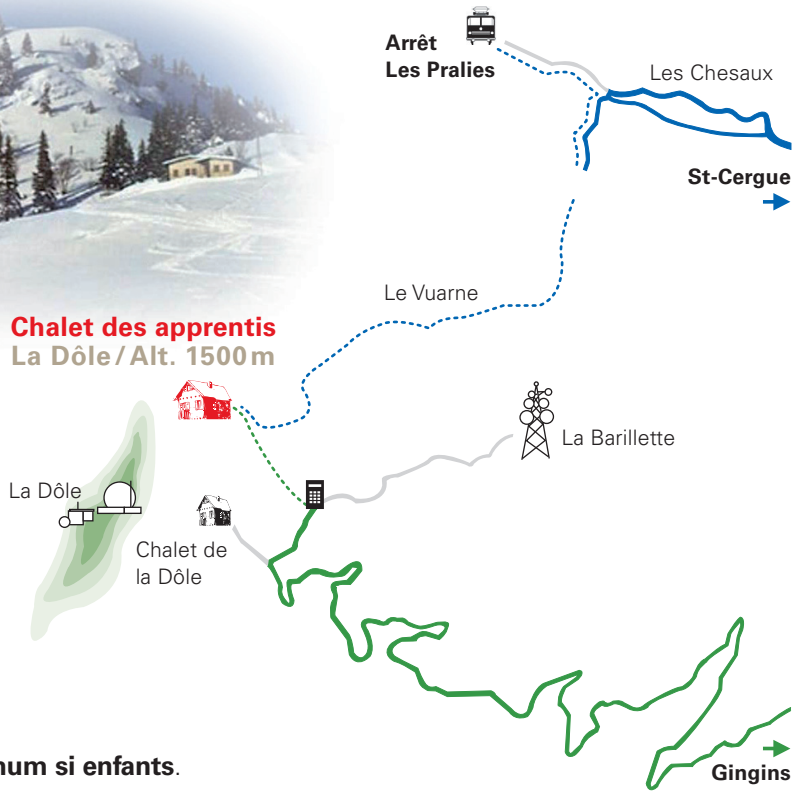

Équipement

Le chalet est équipé pour accueillir
22 personnes adultes et 30 maximum si enfants.

- 2 dortoirs de 10 places chacun, 14 places si enfants et une chambre de 2 places (couvertures en suffisance)
- 2 salles d'eau et 2 WC
- Une douche
- Salle de séjour de 40m²
- Vaisselle et batterie de cuisine (y compris caquelons à fondue et réchauds) pour 30 personnes
- Chauffage au bois ou à pellets
- Cuisinière combinée bois/électricité
- Eau de citerne
- Electricité 220 V
- Chauffe eau de 50 litres

Equipement personnel recommandé
Bonnes chaussures, téléphone mobile, sac de couchage ou drap, lampe de poche, allume feu, lampes de poche, torchons, pharmacie de voyage.

Conditions de location

Le groupe doit être placé sous la responsabilité d'un(e) personne expérimenté(e).

Age minimum: 18 ans

Tarifs (en francs Suisse)

20.- par personne, au minimum **150.-** par nuit.
Dès 4 nuits consécutives, forfait de **150.-** par nuit, quel que soit le nombre de participants.
Pour les groupes ne montant que la journée **10.-** par personne, au minimum **120.-**.
Le bois est facturé à raison de **15.-** par carton (15kg), les pellets **10.-** par sac (15kg), l'électricité **0,50.-** le kWh.

En cas d'annulation d'une réservation confirmée, un montant forfaitaire de **150.-** sera facturé.
Le montant de la location doit être payé dans les 10 jours au IBAN CH40 0024 0240 2104 5107 U

Rue des Moraines 20 • 1227 Carouge
022 344 19 82 • secretariat@acase.ch
www.acase.ch

acase association catholique
d'action sociale et éducative

réservation
Chalet des apprentis

Le **Chalet des apprentis** est provisoirement* réservé à M/Mme

_ _

Rue et N° _____

NPA/Lieu _____

Téléphone _____

Pour les dates: **du** _ _ / _ _ / 20 _ _

au _ _ / _ _ / 20 _ _

Conditions de location

Le groupe doit être placé sous la responsabilité d'une personne ayant l'expérience de la montagne.

Le responsable du groupe est tenu de remplir un rapport et de le renvoyer avec les clés le jour suivant la fin du séjour.

Il s'engage à respecter les instructions qui lui sont données, notamment en ce qui concerne la remise en ordre du chalet.

En raison du risque de changements météorologiques brusques (surtout en hiver), du confort sommaire du chalet et de son accès à pied, il est fortement déconseillé d'emmener des enfants de moins de douze ans ainsi que des personnes à mobilité réduite.

Restitution

Le Chalet et ses alentours doivent être rendus propres; cendres vidées, sols et sanitaires lavés, vaisselle propre et rangée, tous les déchets emmenés ainsi que les effets personnels.

La mise à disposition du chalet est basée sur la confiance envers les groupes, en particulier leurs responsables. Si nous devions installer un «gardiennage» les prix seraient réellement plus élevés.

A l'occasion de nos passages, nous faisons des contrôles et nous nous réservons la possibilité de vous facturer des frais de remise en ordre.

Le comité

TARIFS (en francs Suisse)

20.- par personne, au minimum **150.-** par nuit.
Dès 4 nuits consécutives, forfait de **150.-** par nuit, quel que soit le nombre de participants.
Pour les groupes ne montant que la journée **10.-** par personne, au minimum **120.-**.
Le bois est facturé à raison de **15.-** par carton (15kg), les pellets **10.-** par sac (15kg), l'électricité **0,50.-** le kWh.

En cas d'annulation d'une réservation confirmée, un montant forfaitaire de **150.-** sera facturé.
Le montant de la location doit être payé dans les 10 jours au IBAN CH40 0024 0240 2104 5107 U

Veuillez cocher la case appropriée et nous retourner, la présente confirmation dûment datée et signée, par courrier postal.

☐ **Je confirme cette réservation**

☐ **Je renonce à cette réservation**

Date _ _ / _ _ / 20 _ _

Lu et approuvé Signature _____

* Cette réservation sera effective dès réception de votre confirmation à nous retourner **au plus tard dans 15 jours** (2 semaines à partir de votre inscription). Passé ce délai, sans indications de votre part, cette réservation sera résiliée.

Rue des Moraines 20 • 1227 Carouge
022 344 19 82 • secretariat@acase.ch
www.acase.ch

acase association catholique
d'action sociale et éducative

instructions
Chalet des apprentis

Instructions pour le **responsable du groupe**

Important

- **Ce chalet de montagne est équipé d'une fosse septique.**
  SVP, ne rien jeter dans les WC, merci !
- Il n'y a pas de linges de cuisine au chalet.
  En apporter si nécessaire.
  Penser aussi au papier WC, sacs poubelles et aux produits de nettoyage
- Eviter de baliser l'itinéraire (écriteaux, ballons, etc.).
- Il est interdit de circuler avec des véhicules dans le pâturage.
- L'eau n'est pas potable.
  La cuire avant de la consommer.
- Le bois et les pellets se trouvent sur les citernes (accès par l'échelle de l'économat). **Veuillez prendre de l'allume-feu**. Ne pas brûler les cartons vides, les ranger sur les citernes.
- Attention au danger d'incendie: éloigner du potager, de la cheminée et du poêle les linges et les vêtements qui sèchent.
- Conformément aux directives de l'autorité compétente, les utilisateurs du chalet doivent, impérativement, être munis d'un téléphone portable et de son chargeur.

En arrivant au chalet

- ◯ Ouvrir les volets et **les accrocher**.
- ◯ Avec la deuxième clé du trousseau, enclencher l'électricité au tableau électrique (dans l'économat) et relever sur le rapport l'index du compteur.
- ◯ **Suivre les instructions "Le bon plan" 1 › 2 › 3 › 4**

En partant du chalet

- ◯ Plier et ranger les couvertures.
- ◯ Mettre tous les tabourets à l'envers sur les tables.
- ◯ Balayer toutes les pièces. Passer la serpillière.
- ◯ Remporter tous vos restes de provisions et vos déchets.
- ◯ Remporter les bouteilles et les flacons de verre vides.
- ◯ Vider les cendres de tous les fourneaux dans le seau métallique et les jeter à l'endroit prévu à cet effet.
- ◯ A part les cendres, ne jeter à cet endroit que les liquides ou les restes de nourriture sans emballage (pas de boîtes de conserve, ni de plastique, ni de carton).
- ◯ Remporter vos linges de cuisine.
- ◯ Contrôler dans toutes les pièces qu'aucun effet personnel n'ait été oublié.
- ◯ Faire faire au groupe un ramassage de tous les papiers et autres détritus **(y compris les mégots)** aux alentours du chalet.
- ◯ Fermer la porte vitrée de la cheminée.
- ◯ **Suivre les instructions "Le bon plan" 4 › 3 › 2 › 1.**
- ◯ **Remplir le réservoir à pellets.**
- ◯ Fermer les volets et les accrocher. Contrôler en faisant le tour par l'extérieur.
- ◯ En hiver, laisser la pelle à neige à l'extérieur, au-dessus du volet.
- ◯ Pour fermer la porte à clé, tourner la poignée à fond vers le haut.
- ◯ Remplir votre rapport.

Au retour

- ◯ Renvoyer à l'ACASE la clé du chalet et votre rapport.

Rue des Moraines 20 • 1227 Carouge
022 344 19 82 • secretariat@acase.ch
www.acase.ch

acase association catholique
d'action sociale et éducative

Le bon plan
Chalet des apprentis

A votre arrivée…

1. Enclencher l'électricité au tableau électrique avec la clé ad'hoc et **relever** le compteur.

En saison hivernale (de novembre à avril)**:**

2. **Fermer** les 11 robinets (7 dans les sanitaires, 2 dans la douche et 2 dans la cuisine).
   Retirer les bouteilles de PET du siphon des WC.
3. Dans le grenier, **ouvrir** la vanne (Croix St-André), fermer la purge et ouvrir le petit robinet noir.
4. Enclencher l'interrupteur du chauffe-eau sur **I**.

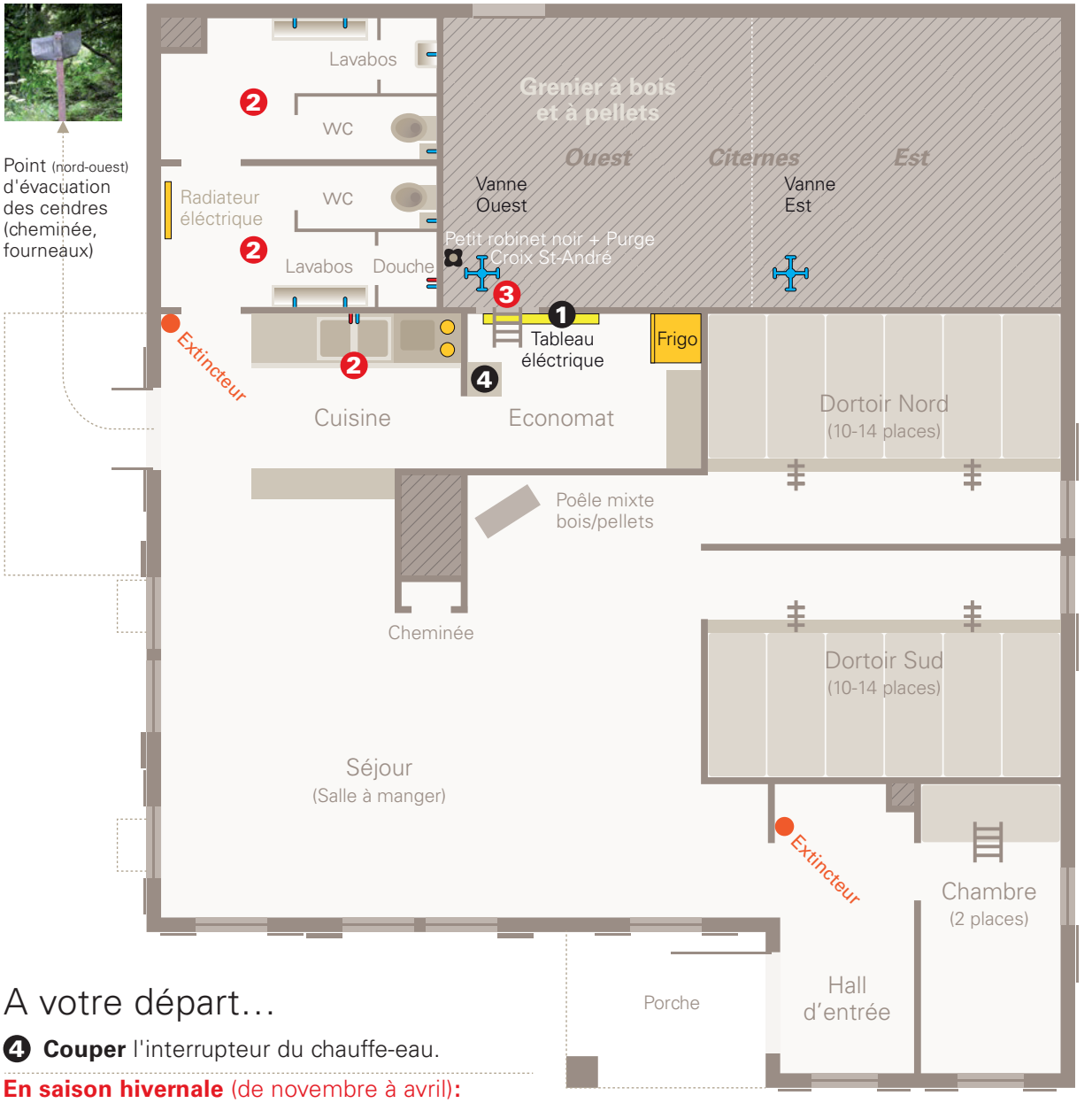

A votre départ…

4. **Couper** l'interrupteur du chauffe-eau.

En saison hivernale (de novembre à avril)**:**

3. Dans le grenier, **fermer** la vanne (Croix St-André) et le petit robinet noir (pompe à eau).
   Purger la conduite et laisser la purge ouverte à côté du robinet noir.
2. **Ouvrir** les 11 robinets pour purger l'installation, **tirer** les chasses d'eau au maximum,
   mettre les bouteilles de PET dans les siphons des WC et **vider** les seaux si nécessaire.
1. **Relever** le compteur et **couper** l'électricité en retirant la clé du tableau.

Rue des Moraines 20 • 1227 Carouge
022 344 19 82 • secretariat@acase.ch
www.acase.ch

acase association catholique
d'action sociale et éducative

N° _____

responsable
Chalet des apprentis

Prière au responsable de **remplir ce rapport** et de le faire parvenir **au plus vite** avec la clé à l'ACASE

Nom du groupement : _____

Nom et prénom du responsable : _____

Ce séjour doit être facturé au : ○ groupement ○ responsable

Rue et N° _____

NPA/Lieu _____

Dates d'arrivée et de départ : __ __ / __ __ / 20 __ __ au __ __ / __ __ / 20 __ __

Nombre **total** de personne ayant occupé le chalet durant ces dates : _____ nuitées _____ journées

---

Index du compteur électrique

à votre arrivée 05 / _____ /

à votre départ 05 / _____ /

Nombre de carton(s) de bois et de sac(s) de pellets utilisé(s)

_____ carton(s) _____ sac(s)

Pertes ou dégâts constatés à votre arrivée (chalet, équipements, éclairage, écoulement, matériel, mobilier, outillage, pharmacie, etc…)

Pertes ou dégâts survenus pendant votre séjour (indiquer avec précision l'objet pour en faciliter le remplacement)

Observations ou suggestions :

Date __ __ / __ __ / 20 __ __

Signature _____

N° de clé : _____

En retour : ○ Oui ○ Non

Dégâts et pertes

Ne pas remplir (administration acase)

	nuités		
	journées		
Electricité / 0,50 x	kwh		
Bois / 15.- x	carton(s)		
Pellets / 10.- x	sac(s)		
	Total Frs		

Rue des Moraines 20 • 1227 Carouge
022 344 19 82 • secretariat@acase.ch
www.acase.ch